



ARTS, LETTRES, LANGUES (ALL)

Parcours Enseignement et besoins éducatifs particuliers

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratique et ingénierie de la formation



Composante
Institut National
Supérieur du
Professorat et
de l'Éducation

Présentation

Le parcours Enseignement et Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP) de la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF) vise à assurer une formation académique consistante en lien avec la recherche et une formation professionnalisante à des acteurs de la communauté éducative exerçant auprès d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Pour rappel, cette catégorie est composite et regroupe tous les élèves (1er et 2nd degrés) et étudiants de l'enseignement supérieur qui, pour apprendre et progresser, ont besoin d'un accompagnement particulier, à savoir d'aménagements pédagogiques et didactiques dont l'intensité, la durée et les modalités dépendent de chaque problématique individuelle. Cette formation universitaire correspond à une forte demande de la part des professionnels de terrain pour actualiser leurs connaissances, enrichir leurs compétences, s'engager dans un travail réflexif d'analyse des postures et des pratiques professionnelles tout en étant confrontés aux apports des travaux scientifiques.

La première année du master incorpore entièrement les connaissances et les compétences du référentiel de la formation spécialisée CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive) et les enrichit d'un module de formation d'initiation à la recherche.

La deuxième année du master contribue à la maîtrise affirmée et réfléchie d'une culture professionnelle et d'une culture scientifique dont les bases ont été construites lors de la première année et qui seront mobilisées dans l'écriture d'un mémoire de recherche constituant le point d'orgue de cette année de formation.

Objectifs

Les principales connaissances et compétences que cette formation de master cherche à développer sont :

- la construction d'une solide culture professionnelle à travers une actualisation des connaissances des environnements et des textes réglementaires
- la construction d'une éthique professionnelle à la hauteur des enjeux sociétaux portés par la notion d'inclusion
- la capacité à comprendre les évolutions historiques des termes requis (exclusion, inadaptation, insertion, intégration, inclusion, compensation, accessibilité) et à les situer dans une approche internationale comparative
- la connaissance de toutes les composantes constituant la catégorie des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers
- la capacité à mettre en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées et différenciées
- la capacité à réfléchir sur ses postures et ses pratiques d'enseignement afin de les enrichir



- la capacité à jouer le rôle de personne-ressource au sein de son établissement ou dispositif
- la capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et à jouer un rôle moteur de personne-ressource dans la mise en lien des divers projets élaborés par les acteurs
- la capacité à problématiser une question professionnelle, à mettre en œuvre un protocole expérimental, à évaluer les effets et les limites des résultats obtenus
- la capacité à enrichir ses connaissances et ses compétences professionnelles en convoquant les travaux de recherche portant sur des questions relatives aux notions de différences, de handicap, d'accessibilité, d'inclusion, de besoins éducatifs particuliers ou de didactique adaptée.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Admission

Conditions d'accès

Le master MEEF EBEP s'adresse exclusivement à un public de formation continue et continuée justifiant, de préférence, d'une expérience professionnelle auprès d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

Accès en 1ère année :

- De plein droit pour les stagiaires de la formation CAPPEI à l'INSPE de Bourgogne titulaires d'une licence ou d'un bac +3 reconnu
- Par validation des acquis pour les stagiaires de la formation CAPPEI non titulaires d'un niveau bac+3 reconnu

Accès en 2ème année :

- De plein droit pour tout titulaire du M1 MEEF EBEP
- Sur dossier o pour les enseignants titulaires d'un diplôme d'enseignant spécialisé (CAPPEI, CAPA-SH, CAPSAIS), justifiant d'une expérience significative auprès d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et titulaires d'une maîtrise ou Master 1 en Psychologie, Sociologie ou Sciences de l'Éducation privilégiés) et titulaires d'un bac+4 en Psychologie, Sociologie ou Sciences de l'Éducation et non titulaire d'un diplôme d'enseignant spécialisé (CAPPEI, CAPA-SH, CAPSAIS) o pour les professionnels non

enseignants exerçant dans les champs éducatif, sanitaire, médico-éducatif ou médico-social, titulaires d'un bac+4 en Psychologie, Sociologie ou Sciences de l'Éducation

- Par validation des acquis pour tout autre public titulaire d'un bac+4 reconnu (Master 1 Psychologie, Sociologie ou Sciences de l'Éducation privilégiés)

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat pédagogique de l'INSPE de Bourgogne : scolarite.pif-ebep@inspe.u-bourgogne.fr.

Modalités de candidatures

Vous devez candidater dès que les préinscriptions seront ouvertes via le site e-candidat: <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Pour connaître les périodes d'ouverture des préinscriptions, il faudra se rendre sur le site de l'INSPE, à l'onglet suivant : <https://inspe.u-bourgogne.fr/>

Pour tout renseignement, merci de contacter le service de scolarité du Master PIF 2A2P:

Adresse mail: scolarite.pif-ebep@inspe.u-bourgogne.fr

Numéro de téléphone: 03 80 39 35 93

Et après

Débouchés professionnels

Pour les personnels titulaires de l'éducation nationale, l'obtention de ce diplôme leur permettra :


- d'intervenir dans les formations initiales et spécialisées proposées au sein de l'INSPE ;
- de participer activement à des formations de formateurs mises en œuvre par l'INSPE ou par d'autres organismes partenaires (CANOPE, MGEN...);
- d'intervenir dans des stages de formation continue proposés par le Rectorat de l'Académie de Dijon (EAFC) ;



- d'intervenir dans des stages de formation continue proposés par les associations gestionnaires d'établissements ou dispositifs spécialisés (PEP, ACODEGE, CREA...);
- de prendre en charge des formations dans les établissements ou dispositifs spécialisés dans lesquels ils exercent ;
- de postuler à la fonction de conseiller pédagogique spécialisé dans une circonscription ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) ;
- d'être associés à des projets de recherche dans les équipes des laboratoires partenaires autour de problématiques liées à la question des besoins éducatifs particuliers (IREDU, LEAD, Psy-DREPI...).

Infos pratiques

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

Ce master MEEF est organisé selon une architecture d'approche par compétences. Sur chacune des deux années du master, il propose trois blocs de compétences regroupant des macro-compétences liées au métier de l'enseignant spécialisé :

1. Bloc A « L'enseignant est une personne ressource qui agit dans un contexte spécifique au sein de l'école inclusive »
2. Bloc B « L'enseignant est un ingénieur pédagogique et didactique des pratiques adaptées »
3. Bloc C « L'enseignant est acteur de son développement professionnel »

Dans chacune des deux années de ce master, la formation est déclinée en huit compétences qui s'appuient sur le « référentiel des compétences spécifiques d'un enseignant spécialisé » (Bulletin officiel n°10 du 11 mars 2021, annexe I) :

- Agir dans un contexte d'éducation inclusive
- Coopérer
- Identifier et analyser les besoins des élèves pour concevoir des apprentissages adaptés
- Adapter les situations d'apprentissage et d'enseignement
- Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser le contexte d'enseignement
- Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
- Analyser les pratiques professionnelles
- Analyser sa pratique professionnelle

La première année de ce master EBEP a un volume horaire de 190h qui se répartit ainsi :

- 181 heures correspondant aux heures prises en charge par l'INSPE de Bourgogne à destination du public de stagiaires CAPPEI :
 - o 122 h de Tronc Commun,
 - o 45 h de modules d'approfondissement
 - o 12 h de module de professionnalisation dans l'emploi ;
 - o les autres heures relevant du CAPPEI, (volume horaire total par stagiaire : 300h) sont portées par l'académie de Dijon et les Directions des Services départementaux de l'éducation nationale (Dsden).
- 13 h dédiées à la recherche et à l'accompagnement

Les stagiaires de la formation CAPPEI, inscrits à ce master, sont en alternance. Ils enseignent dans des classes ou dispositifs du 1er ou du 2nd degré de l'académie de Dijon relevant de l'ASH et bénéficient d'une formation présentielle proposée sur le site de l'INSPE de Dijon et d'une formation distancielle proposée par visioconférences sur les quatre sites départementaux du département MEEF.

Les enseignements spécifiques au master (formation à la recherche) sont dispensés exclusivement sur des créneaux du mercredi pour tenir compte de la spécificité du public cible.

La deuxième année de ce master EBEP a un volume horaire de 102 heures réparti sur l'ensemble des 8 compétences.

L'organisation pédagogique de ce M2 tient compte de la spécificité du public cible constitué par des enseignants déjà titulaires exerçant auprès d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Ainsi, les enseignements sont organisés sur l'ensemble de l'année comme suit :

- certains mercredis et samedis en journées complètes ;
- les 2 premiers jours des congés de la Toussaint et d'hiver.



Un mémoire scientifique à caractère professionnel devra être produit à la fin de la deuxième année de master. La construction de ce mémoire débute en M1 avec la production d'un pré-mémoire qui permettra de poser le cadre théorique et la problématique et de commencer à envisager les éléments constitutifs d'un protocole de recherche. Centré sur une problématique professionnelle, le mémoire sera finalisé en M2 avec la mise en œuvre d'un protocole sur le terrain, complétée par l'analyse et l'interprétation des résultats.

Master 1

ANNEE

| | Nature | CMI | CM | TD | TP | TER | ECTS |
|---|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| BLOC A L'enseignant est une personne ressource qui agit dans un contexte spécifique au sein de l'école inclusive | Bloc de compétences | | | | | | 16 |
| UE 1 | UE | | | | | | 16 |
| AGIR DANS UN CONTEXTE D'EDUCATION INCLUSIVE | Compétence | | 6h | 9h | | | 8 |
| Ec 1 : S'approprier et diffuser les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive et les textes relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers | Elément constitutif | | 3h | 9h | | | 4 |
| Ec 1 : Sensibiliser, informer, accompagner la communauté éducative en tenant compte des principes de l'école inclusive | Elément constitutif | | 3h | | | | 4 |
| COOPERER | Compétence | | | 18h | | | 8 |
| Ec 2 : Connaître la pluralité des partenaires et leurs pratiques | Elément constitutif | | | 6h | | | 4 |
| Ec 2 : Inscrire son action dans un partenariat au service des élèves à besoins éducatifs particuliers | Elément constitutif | | | 12h | | | 4 |
| BLOC B L'enseignant est un ingénieur pédagogique et didactique des pratiques adaptées | Bloc de compétences | | | | | | 22 |
| UE 2 | UE | | | | | | 22 |
| IDENTIFIER ET ANALYSER LES BESOINS DES ELEVES pour CONCEVOIR des APPRENTISSAGES ADAPTES | Compétence | | 21h | 39h | 3h | | 6 |
| Ec1 : Identifier, analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves | Elément constitutif | | 18h | 18h | 3h | | 3 |
| Ec 1 : Analyser pour adapter les situations d'apprentissages et répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves | Elément constitutif | | 3h | 21h | | | 3 |
| ADAPTER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE et D'ENSEIGNEMENT | Compétence | | | 42h | 12h | | 16 |
| Ec2a : Concevoir des pratiques adaptées aux besoins pour les enseignements en français | Matière | | | 9h | 3h | | |
| Ec2b : Concevoir des pratiques adaptées aux besoins pour les enseignements en mathématiques | Elément constitutif | | | 9h | 3h | | |
| Ec 3 : Adapter les situations d'apprentissages et les potentialités du numérique aux besoins des élèves Au choix* : - Troubles des fonctions cognitives - Troubles psychiques - Grande difficulté scolaire | Elément constitutif | | | 21h | | | |



| | | | | | | | |
|---|----------------------------|--|-----|----|--|----|-----------|
| Outils Numériques | Elément constitutif | | | | | 6h | |
| Développer l'esprit critique | Elément constitutif | | | | | 3h | |
| BLOC C L'enseignant est acteur de son développement professionnel | Bloc de compétences | | | | | | 22 |
| UE 3 | UE | | | | | | 22 |
| MOBILISER DES SAVOIRS DE RECHERCHE POUR ANALYSER LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT | Compétence | | 5h | 2h | | | 10 |
| Ec 1 : Mettre en place une méthodologie de recherche** | Elément constitutif | | 5h | | | | |
| Suivi individuel du pré-mémoire | Elément constitutif | | | | | 2h | |
| INTEGRER UNE DIMENSION EVALUATIVE à L'ENSEMBLE DE SON ACTION EN AYANT LE SOUCI D'EN MESURER L'EFFICACITE | Compétence | | 4h | | | | 6 |
| Ec 2 : Proposer des pistes de mise en oeuvre d'évaluation de ses pratiques ou dispositifs pédagogiques | Bloc de compétences | | 4h | | | | 6 |
| ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES | Bloc de compétences | | 6h | 3h | | | 4 |
| Ec 3 : S'appuyer sur ses connaissances et les concepts théoriques pour analyser l'activité | Bloc de compétences | | | | | 3h | 2 |
| Ec 3 : S'appuyer sur ses connaissances et les concepts théoriques pour analyser l'activité et l'adapter | Elément constitutif | | 6h | | | | 2 |
| ANALYSER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE | Compétence | | 20h | 4h | | | 2 |
| Ec 4 : S'auto-évaluer pour améliorer sa pratique | Elément constitutif | | 18h | | | | |
| Ec 4 : S'auto-évaluer pour améliorer sa pratique et s'autoréguler | Elément constitutif | | | | | 2h | |
| suivi individuel de stage | Elément constitutif | | | | | 4h | 2 |

Master 2

ANNEE

| | Nature | CMI | CM | TD | TP | TER | ECTS |
|---|----------------------------|-----|----|----|----|-----|-----------|
| BLOC A L'enseignant est une personne ressource qui agit dans un contexte spécifique au sein de l'école inclusive | Bloc de compétences | | | | | | 16 |
| UE 1 | UE | | | | | | 16 |
| AGIR DANS UN CONTEXTE D'EDUCATION INCLUSIVE | Compétence | | 7h | 6h | | | 8 |
| Ec 1 : Questionner les concepts de handicap et de besoins éducatifs particuliers pour sensibiliser et diffuser | Elément constitutif | | 4h | 4h | | | 4 |
| Ec 1 : Mobiliser ses ressources pour accompagner les enseignants dans l'accessibilité des apprentissages | Elément constitutif | | 3h | 2h | | | 4 |



| | | | | |
|--|---------------------|-----|-----|----|
| COOPERER | Compétence | 6h | | 8 |
| Ec 2 : Comprendre et tenir compte des différences entre les acteurs de l'école inclusive dans un souci de collaboration | Elément constitutif | 2h | | 4 |
| Ec 2 : Co-agir dans un contexte de pluridisciplinarité en tant que personne ressource | Elément constitutif | 4h | | 4 |
| BLOC B L'enseignant est un ingénieur pédagogique et didactique des pratiques adaptées | Bloc de compétences | | | 12 |
| UE 2 | UE | | | 12 |
| IDENTIFIER ET ANALYSER LES BESOINS DES ELEVES pour CONCEVOIR des APPRENTISSAGES ADAPTES | Compétence | 9h | | 6 |
| Ec1 : Identifier et analyser les besoins cognitifs et affectifs des élèves | Elément constitutif | 3h | | 3 |
| Ec 1 : Adapter les situations d'apprentissages pour répondre aux besoins cognitifs et affectifs des élèves | Elément constitutif | 6h | | 3 |
| ADAPTER LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE et D'ENSEIGNEMENT | Elément constitutif | 4h | 10h | 6 |
| Ec2 : Concevoir des pratiques d'enseignement adaptées prenant en compte les caractéristiques collective et individuelle d'un groupe d'élèves | Elément constitutif | 2h | | 3 |
| Ec 2 : Mettre en œuvre des situations d'apprentissage fondées sur un principe d'accessibilité pédagogique et didactique | Elément constitutif | 4h | 8h | 3 |
| BLOC C L'enseignant est acteur de son développement professionnel | Bloc de compétences | | | 32 |
| UE 3 | UE | | | 32 |
| MOBILISER DES SAVOIRS DE RECHERCHE POUR ANALYSER LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT | Compétence | 9h | 4h | 14 |
| Ec 1 : Construire un cadre théorique | Elément constitutif | 4h | | |
| Suivi individuel du mémoire | Elément constitutif | | 2h | |
| Ec 1 : Problématiser une question de recherche | Elément constitutif | 5h | | |
| Suivi individuel du mémoire | Elément constitutif | | 2h | |
| INTEGRER UNE DIMENSION EVALUATIVE à l'ENSEMBLE DE SON ACTION EN AYANT LE SOUCI D'EN MESURER L'EFFICACITE | Compétence | 17h | | 4 |
| Ec 2 : Concevoir et mettre en oeuvre un protocole de recherche | Elément constitutif | 6h | | 2 |
| Ec 2 : Interpréter les résultats d'une recherche | Elément constitutif | 11h | | 2 |
| ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES | Compétence | 10h | | 10 |
| Ec 3 : S'approprier les principes de l'observation et de l'évaluation d'une tâche | Elément constitutif | 6h | | 10 |



| | | | |
|---|---------------------|-----|----|
| Ec 3 : Analyser des situations d'enseignement-apprentissage à partir de scénarios définis | Elément constitutif | 4h | 10 |
| ANALYSER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE | Compétence | 20h | 4 |
| Ec 4 : Construire des pratiques d'écoute, de questionnement et d'observation | Elément constitutif | 4h | 2 |
| Ec 4 : Décrire et expliciter l'action pour analyser et faire évoluer sa pratique | Elément constitutif | 16h | 2 |